

Avec le label « Foires de France » : les Foires expositions s'engagent



L'organisation de foires-expositions s'inscrit dans une longue tradition européenne et rejoint aujourd'hui des préoccupations très modernes : développement durable, phénomène de communautés, évolution des modes de consommation, aujourd'hui, comme hier, les foires reflètent et devancent le comportement et les préoccupations du consommateur.

D'ailleurs les exposants - 29 000 entreprises en 2007 - et les visiteurs - 5,7 millions - pour les 60 foires 2007 déjà contrôlées, ne s'y trompent pas et reviennent tous les ans fidèlement en masse.

1 français sur 10 visite chaque année les foires-expositions. Ils doivent pouvoir différencier les vraies foires, rendez-vous d'affaires présentant une offre généraliste unique en termes de biens d'équipement, de consommation et de services, et les "foires à tout - foires à rien" et autres vide-greniers.

C'est l'objectif du label "Foires de France" qui grâce à son référentiel définit les principes de l'organisation d'une foire-exposition dans les règles de l'art.

Pour obtenir le label "Foires de France", la **foire candidate doit être adhérente de FSCF**, le groupement professionnel du secteur et **respecter 56 engagements** du référentiel classés par grands thèmes :

- **l'offre commerciale** (qualité et diversité de l'offre intégrant les spécificités régionales)
- **l'ambiance** (outils d'animations mis en place pour favoriser la création d'une ambiance conviviale)

- **l'agencement et la mise en scène** (éléments favorisant la lisibilité de l'offre et facilitant la cohérence visuelle de la foire-exposition)
- **l'accueil des visiteurs**
- **l'accueil des exposants**

- **la communication** (éléments de contenus des messages de communication, part du budget consacré à la communication, enquêtes qualitatives sur les exposants et visiteurs)

- **la réglementation et les usages de la profession** (chartes de qualité exposants, contrôle des chiffres clefs par un organisme indépendant)

Depuis février 2008, ils ont été complétés par trois volets :

- **l'information et l'accompagnement du consommateur**
- **la professionnalisation des pratiques des exposants** pour mesurer l'efficacité de leur participation
- **la prise en compte des exigences d'un développement durable et responsable** dans toutes ses composantes : sociales, économiques et environnementales.

Les résultats sont au rendez-vous : les 34 foires expositions référencées affichent des résultats sensiblement meilleurs que l'ensemble des foires contrôlées par l'OJS en 2007. Les participations des exposants des foires-expositions labellisées sont en hausse de 4,4 % sur cinq ans contre 2,8 % pour l'ensemble des foires contrôlées. De même les surfaces des foires-expositions référencées ont augmenté de 4,3 % contre 2,5 % pour l'ensemble des foires contrôlées.

